

P r o c è s - v e r b a l
A s s e m b l é e G é n é r a l e
A S S O C I A T I O N M A R Q U A G E
M a r d i 8 j a n v i e r 2 0 1 9

Lieu : Potentielles, 128 Boulevard de la Libération, Marseille 13004,

La séance débute à 18h15

Un apéritif est offert

Liste des présents & procurations : sur feuille libre annexée

Points ordinaires :

- Présentation du Rapport d'activités 2018
- Présentation du Rapport moral 2018
- Présentation du Compte de résultat 2018
- Vote du rapport d'activités : approuvé à l'unanimité des présents
- Vote du rapport moral : approuvé à l'unanimité des présents
- Vote du compte de résultat : approuvé à l'unanimité des présents
- Adhésion pour 2018 sera à diminué à 36 euros
- Election du Conseil d'Administration :
 - o Agnes Ferry se présente pour être trésorière : élue à l'unanimité des présents
 - o Stanislas Georges se représente pour être Président : élu à l'unanimité des présents
- Présentation du programme 2019

Points divers :

L'adhésion est diminuée de 2€ et les participations aux événements restent inchangées et cela depuis plusieurs années. Les montants perçus permettent à l'association de fonctionner.

Il est précisé concernant le programme 2019 que pour le moment, seules les 3 dates (w-e complets) sur Lourmarin ont été validées par la commune, la Ville de Marseille a un délai de réponse beaucoup plus long. Nos sites internet présentent notre programme.

Pour Marseille, les demandes d'occupation du domaine public seront faites dans les trimestres qui précèdent chaque événement comme l'impose la réglementation du service des événements et nous espérons que les réponses soient données dans les meilleurs délais. Le Cours Julien avec ses défauts et qualités, reste un pôle intéressant.

L'auto-électrification du « Grand Marché de Noël des Créateurs » est la bonne solution.

Alors qu'il y a qq années, nos propositions de marchés de créateurs revêtaient un caractère unique et exceptionnel, elles apparaissent désormais délayées dans une multiplicité des offres, ce qui est positif car il apparaît que nous avons participé à l'émergence de ce phénomène, que nous nous sommes inscrits dans ce mouvement sociétal qui nous semble positif, à savoir de réinscrire de l'alternatif aux grandes enseignes, de la valeur créative dans le quotidien.

Le nombre d'exposants est en décroissance sur les marchés, outre le fait que la période est économiquement difficile, on note que de plus en plus de créateurs se regroupent au sein de petites boutiques créateurs ou prennent des ateliers-boutiques individuels ou collectifs et participent moins aux marchés ou n'y participent plus. Certains concentrent leur budget sur des salons professionnels. Nous devons également faire face à une augmentation des propositions de type marchés de créateurs de qualités diverses sur un éparpillement géographique étendu ce qui trouble certainement la publi-clientèle.

De manière exemplaire sur Lourmarin, là où il y a qq années, nous étions la seule structure à offrir des marchés de créateurs (nous avons été dans une certaine mesure la première sous cette forme), il y a désormais 3 à 4 autres associations qui tentent d'occuper quasiment tous les w-e la place que nous avons contribué à lancer, leurs manifestations de qualités inégales participent à lasser les visiteurs et leur omniprésence exaspère les commerçants.

Plutôt que de nous inquiéter, cette situation révèle la nécessité pour l'association de se recentrer sur son objet et de retrouver sa qualification première de valorisation de la création contemporaine. Si nous allons maintenir nos marchés piliers de mai et déc à Marseille et nos 3 w-e sur Lourmarin, l'art devra retrouver une place plus forte dans nos propositions.

Lors de son intervention ayant attiré au Point Financier, Nathalie Leclère souligne qu'en 2018 le nombre des marchés étant en réduction, passant, hors les 2 w-e de décembre, de 9 w-e en 2017 à 6 w-e en 2018 aussi prévoyant la baisse du nombre d'exposants, il nous a fallu réduire les dépenses afin de compenser la perte de revenus.

Les charges de personnel ont pu être partiellement réduites en supprimant les intermittents-électriciens. Le poste pour le seul salarié permanent de notre association, a pu être maintenu durant toute l'année sur la trésorerie acquise au fil des ans mais début 2019, nous serons contraints de cesser son contrat faute de ressources suffisantes, nous mettrons en place une rupture conventionnelle de contrat. Il nous reste à étudier comment il sera rétribué par la suite puisqu'il devra continuer à assumer ses fonctions.

Nous avons maintenu nos efforts sur la communication avec notre présence sur internet et la diffusion par divers biais de nos infos. Des supports papiers ont systématiquement été réalisés et distribués et pour la première année, nous avons employé une professionnelle chargée de communication pour 3 de nos événements (une date en sept et 2 dates en déc). Il a été difficile d'évaluer les retombées de son travail du fait des troubles que nous avons subi.

Malheureusement de nouvelles dépenses sont venues se greffer sur notre budget, notamment les agents de sécurité qui nous sont imposés par la Police nationale.

Pour les marchés de Noël, nous avons consenti à restituer 20€ à chaque exposant qui était inscrit par w-e, ce qui représente 40€ pour ceux qui étaient inscrits au 2 w-e. Pour les autres, ceux qui ne se sont pas manifestés ou on choisit l'autre formule, en 2019, ils pourront participer à un w-e pour le prix d'une journée.

Bien entendu qu'à l'instar des exposants, l'association a été touchée financièrement par cette situation.

Il a été discuté le point soumis par Isabel Pakciar : « ... que la sélection des exposants soit réservée aux seuls créateurs et que les « revendeurs » n'y soit pas autorisé ». En conclusion, il est convenu que le pourcentage d'intermédiaires doit rester minime de 3 à 5% et qu'il faut veiller à ce que les produits qu'ils présentent ne viennent pas faire une concurrence déloyale aux créateurs présents avec une gamme de prix cassés. Bien veiller également à ce qu'il y ait un lien éthique avec les artisans du grand sud qui sont représentés et à qui nous souhaitons donner une chance.

La question des parkings gratuits en centre ville sur Noël 2018 qui ont été étendus à celui du Cours Julien après mobilisation de Age rappelle que trop souvent le Cours Julien est mis à la marge.

En 2019, poursuite des inscriptions sur supports numériques, pas de réception de documents papier.

Nous sommes décidés à interpeller les autorités municipales, conseil municipal, élus, au sujet de la taxe sur l'occupation du domaine public qui est considérée comme abusive, elle révèle une méconnaissance des difficultés auxquels sont confrontés les artistes et les artisans.

Sylvie Slylianides a donné pour exemple tarifaire, la brocante professionnelle rue Edmond Rostand à laquelle chaque exposant pour un stand de 4 mètres, et même un peu plus, règle la somme de 8,22 € par stand/jour. Nous proposerons d'être alignés à cette tarification.

Conformément à un des articles de notre Règlement, il est rappelé que toute personne refusant le règlement d'une participation alors qu'elle s'est engagée contractuellement, entraînera son incapacité à renouveler son adhésion. Le cas d'une personne inscrite en dernière minute et qui a fait des difficultés pour régler alors qu'elle s'était engagée contractuellement a été évoqué sans la citer.

Danielle Laemle a questionné le bien fondé des deux dates du marché de Noël, estimant que cela pouvait nuire à l'un ou l'autre des marchés, elle a aussi suggéré de les proposer dans des lieux différents, mais avec une bonne visibilité, atypique, dans un local éphémère donc, couvert pour éviter tous les aléas subis en 2018. On mentionne des événements qui ont eu lieu simultanément dans des espaces couverts et qui n'ont pas eu de retombées économiques très satisfaisantes. Il est rappelé que beaucoup d'adhérents souhaitent un déroulement étendu dans le temps d'ou la solution de 2 w-e consécutifs. Par le passé, certains se souviennent que nous propositions aussi le vendredi. La problématique des lieux couverts est le plus souvent leur surface réduite, dès lors qu'il s'agit de grandes surfaces, les coûts engagés ne sont plus les mêmes et risqueraient de mettre en difficulté une bonne partie des adhérents.

Marquage continue d'apporter son soutien au projet Mango-dream de résidence d'artistes en Indonésie.

Marquage collabore au montage d'un événement culturel en Afrique.

Elisabeth Luc, responsable de Potentielles (une de nos asso partenaires) est intervenue pour signaler que leur structure mettait en place une coopérative d'entreprises qui pourrait intéresser des créatrices au titre de couveuse pour celles qui n'auraient pas de statut.

Malgré les difficultés, nous souhaitons poursuivre nos engagements qui participent à aider les créateurs à vivre de leur production.

L'association Marquage remercie Potentielles de l'accueillir dans ses locaux.

La séance est levée à 20h30